

Collectif RESF MIE 92

Maison des associations

80 boulevard du Général Leclerc

92110 CLICHY

Mail : collectif.resf.mie.92@gmail.com

**Communiqué de presse du 03/09/2020**

***Depuis le 31/08/2020, le département des Hauts-de-Seine a transformé en SDF une vingtaine de lycéens et apprentis pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance !***  
**POUR UN MORATOIRE SUR LES REMISES A LA RUE**

Selon un récent rapport de la Fondation Abbé Pierre, plus d'un sans-abri sur quatre (26 %) est un ancien enfant passé par les services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

Une fatalité ?

C'est en fait le résultat d'une volonté politique. La preuve : depuis 3 jours le département des Hauts-de-Seine a remis à la rue une vingtaine de jeunes majeurs, faisant 20 SDF de plus.

**Comment expliquer une décision aussi brutale ?**

Le département n'aurait pas les moyens de poursuivre la prise en charge de ces jeunes qui lui ont été confiés, conformément à la loi, par décision judiciaire quand ils étaient mineurs ?

Difficile à croire pour le département le plus riche de France qui s'honore de dégager un excédent budgétaire de 500 millions par an depuis plusieurs années.

Les jeunes concernés ne seraient pas engagés dans des parcours de formation et d'insertion socioprofessionnelle ?

Non, puisque tous ces jeunes sont inscrits dans des lycées et devaient faire leur rentrée scolaire ou ont signé des contrats d'apprentissage qu'ils devaient commencer, et ont les autorisations de travail qui le leur permettent.

Ces jeunes seraient mal intégrés et ne respecteraient pas les règles de vie et devraient donc sortir des dispositifs de soutien du département ?

Parce que nous sommes amenés à les accompagner au quotidien, nous sommes les témoins de leurs efforts pour trouver une place à l'école, un employeur d'apprentissage, pour respecter les règles, pour s'intégrer.

S'agit-il de faire des exemples pour montrer que le département des Hauts-de-Seine considère ces jeunes indésirables, au mépris des missions que lui assigne la loi ?

Nous n'acceptons pas que, dans son bras de fer avec l'Etat pour être déchargé de la prise en charge des mineurs isolés étrangers, le département remette à la rue des dizaines de jeunes.

**Nous demandons à M. le Président du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine de décider un moratoire (à effet immédiat) sur les remises à la rue et donc de donner une suite favorable aux recours que les jeunes concernés lui ont adressés.**

Pour protester contre cette politique injuste et indigne et exiger la reprise en charge des jeunes majeurs, le Collectif RESF MIE 92 appelle les jeunes et leurs soutiens à un

**Rassemblement le samedi 5 septembre 2020 de 14h à 16h sur le parvis de la Grande Arche à La Défense, métro La Défense Grande Arche (ligne 1) ou RER A La Défense.**

**Pour tout contact : Armelle GARDIEN (0689494847), Nadine GARRIGUES (0616353458), Hervé LECOMTE (0611691524)**